



Pour le retrait de toutes les réformes Blanquer

Les organisations CGT Educ'action, FNEC-FP FO, Sud Education et CNT-STE.... d'Ille Et Vilaine se félicitent de la forte mobilisation des personnels de l'Education Nationale le 19 mars, notamment dans le premier degré (62% de grévistes). C'est la marque de la détermination des collègues à lutter contre les attaques du gouvernement contre l'Education Nationale et ses personnels. Celles-ci ne sont que la transposition des politiques de régressions sociales menées dans le privé et dans la Fonction publique, notamment à travers le projet de loi "transformation de la fonction publique", qui prévoit un recours accru au contrat, la casse du paritarisme, la rémunération au mérite, la fusion des comités hygiène, santé et sécurité au travail (CHSCT) avec les comités techniques.

Tout cela se fait à la hussarde, dans un calendrier extrêmement resserré au mépris des revendications des personnels portées par les organisations syndicales.

Depuis son arrivée à la tête du ministère de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer multiplie les réformes élitistes: réforme du lycée général et technologique, réforme du baccalauréat, réforme du lycée professionnel et Parcoursup ont pour objectif d'assigner aux élèves une place au marché du travail dès le plus jeune âge.

Avec le projet de loi dit *pour l'école de la confiance*, adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture, il lance de nouvelles offensives dont la restriction de la liberté d'expression des enseignants, la création des Etablissement Publics des Savoirs Fondamentaux, la déréglementation via les expérimentations à tout va, obligation pour les collectivités locales de financer les écoles maternelles privées

Les évaluations nationales CP-CE1, l'absence de dialogue social dans l'académie et l'imposition par la rectrice d'une nouvelle gouvernance, reposant sur des réseaux d'écoles du socle et un pilotage par l'évaluation et les résultats, nuisent aux conditions de travail des personnels et aux conditions d'accueil des élèves. De nouvelles règles du mouvement dans le premier degré qui dégraderont les conditions d'affectation des personnels.

L'heure est à la mobilisation de toutes et tous !

- Retrait du projet de loi Blanquer dit de "pour l'école de la confiance": non aux Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux qui fusionnent écoles et collèges et qui suppriment les directeurs-trices ! Maintien des statuts particuliers, rétablissement des postes supprimés, créations des postes nécessaires ! .
- Abandon de la « nouvelle gouvernance académique », des réseaux d'écoles du socle et du pilotage par les évaluations et les résultats, maintien des prérogatives des DSDEN, des circonscriptions du premier degré.
- Abandon des nouvelles règles du mouvement dans le 1^{er} degré , des évaluations nationales CP-CE1
- Abrogation de la loi ORE et de Parcoursup, de la réforme du lycée général et technologique de la réforme du baccalauréat, de la réforme de la voie professionnelle.
- Retrait du projet de loi de transformation de la Fonction publique
- Arrêt des suppressions de postes
- Rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans, par l'augmentation immédiate du point d'indice

L'intersyndicale, conformément aux décisions de l'AG des personnels réunie le 19 mars à Rennes, appelle :

- à organiser AG, RIS... de secteur (école, collège et lycée) qui s'inscrivent dans un processus de construction du rapport de forces pour faire aboutir nos revendications. Elle les personnels à y participer massivement,
- à la reconduction de la grève à compter du 28 mars 2019
- à un rassemblement devant la DSDEN35 mercredi 27 mars à Rennes à 13h30, contre la circulaire mouvement 1^{er} degré,
- à participer à l'AG de tous les personnels mercredi 27 mars à 14h30 Esplanade Ch. de Gaulle (marches devant les Champs Libres) à Rennes,
- à participer le 30 mars à la manifestation Esplanade Charles de Gaulle à Rennes à 10H30.